



*Aniridie et Pathologies rares de l'Iris
Avec ou sans syndromes associés*

Procès verbal de l'Assemblée Générale

Lieu : Paris Hôpital Broussais

Date : le 08 02 2014

Objet :Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire

I Accueil des participants :

De 12h00 à 13h00

Accueil et prise de contact entre les personnes présentes à cette réunion.

Un cocktail déjeunatoire est prévu à cet effet.

Mélanie Decherf fait signer la feuille d'émargement prévue pour l'AG.

2 - Ouverture de la séance : 13h

Tout d'abord Gaëlle Jouanjan, présidente de Gêneris, remercie les personnes de l'assemblée d'être présentes.

45 personnes dont 39 adultes et 6 enfants sont présentes dans la salle (adhérents, invités et leur famille).

Ensuite, elle expose ensuite le déroulement de l'AG 2014.

I - INTERVENTION DU Pr Dominique BREMOND-GIGNAC de 13h00 à 15h00

Un CR pour les adhérents sera fait séparément.

Nous remercions chaleureusement le Pr Dominique BREMOND-GIGNAC pour sa disponibilité, la qualité de son intervention et des échanges.

Association GÊNERIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF

Tél. : 06 58 29 75 27

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

II – Table(s) rondes « témoignages » avec des jeunes malades en cours de scolarité ou en période d’insertion professionnelle de 15h30 à 17h30 animée par Mme Séverine MUZET, psychologue au SDIDV 94

Un CR pour les adhérents sera fait séparément.

Nous remercions chaleureusement Mme Séverine MUZET pour sa disponibilité, la qualité de son animation et des échanges.

Nous remercions chaleureusement les participants pour leur disponibilité, la qualité de leur témoignage et des échanges.

III Assemblée générale

Nous comptons 92 adhérents 2013 et 4 nouveaux adhérents 2014 avec droit de vote au 08 01 2014. Ainsi il y a 96 personnes qui ont un droit de vote.

La répartition se fait comme suit :

- 23 adhérents sont présents pour participer aux votes :

AREJULA	David
AREJULA	Peggy
AZRACK	Yassine
BEILVERT	Carine
BELLENGUEZ	Martine
BELLENGUEZ	Bertrand
BERTRAND	Laurent
BIGER	Chantal
BOUCHER	Delphine
BRUNEAU	Clémence
COUTEAU	Christine
DECHERF	Mélanie
DRUMEZ	Nathalie
DUFOUR	Robertine
FUCHS	Cathy
JENDOUBI	Faiza
JOUANJAN	Gaëlle
LETOURNEAU	Thierry
LOUIS	Benjamin

*Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27*

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

POEYDOMENGE	Marjorie
POLAT	Irfan
SOULAGE	Pierre- Etienne
WARZEE	Jean-Pierre

- 10 nouveaux adhérents de moins d'un mois et 3 invités sont présents et ne participent pas aux votes :

BABOUILLARD	Valère
BONNARD	Pauline
BOUCHER	Fabrice
BREAS	Marielle
BRUNEAU	Christine
DECHERF	Benoit
DELORME	Benjamin
DJAIDER	Kamel
DRUMEZ	Dominique
PIGAL	Michele
POEYDOMENGE	Dominique
POLAT	Madame
STOULIG	Fabienne

- 40 délégations de pouvoirs ont été faites pour participer à ce vote. Elles se décomposent comme suit :

NOM	PRENOM	PROCURATION A
BAUDOIN-CARPENTIER	Virginie	P AREJULA OK
BEDOUET	Sébastien et Claire	C BRUNEAU OK
BEILVERT	Patrice et Véronique	C BEILVERT OK
BELLENGUEZ	Colette	M BELLENGUEZ OK
BELLENGUEZ	Etienne	M BELLENGUEZ OK

*Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27*

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

BIGER	Alexandra	C BIGER OK
BOUCHARD	Julie	C BRUNEAU OK
BOUSSEMART	Josette	B BELLENGUEZ OK
BRUN	Pierre- Emmanuel et Christine	B BELLENGUEZ OK
CAJFINGER	Clara	G JOUANJAN OK
CIARELLI	Colette	C COUTEAU OK
COLONNA	Marlène & Simon	C FUCHS OK
DELMOTTE	Gervais	M BELLENGUEZ OK
DRUMEZ	Emilie	N DRUMEZ OK
DUBOIS	Gaëlle	G JOUANJAN OK
DUBOIS	Marielle	R DUFOUR OK
DUBOIS	Jacques	R DUFOUR OK
DUMONT	Liliane	M POEYDOMENGE OK
FARAUT	Chystelle et Lionel	G JOUANJAN OK
FORBEAUX GLIZE	Audrey et Frédéric	P AREJULA OK
GLIZE	Danielle	C FUCHS OK
GOUIRAN	Marguerite	D AREJULA OK
JOINAUD	Sonia	L BERTRAND OK
LAFOND	Bérangère	TH LETOURNEAU OK
LANCELIN	Guillaume	D AREJULA OK
LANCELIN	France	PE SOULAGE OK
LE BRAS	Thierry et Elisabeth	F JENDOUBI OK
LETOURNEAU	Josiane	TH LETOURNEAU OK
LOUIS-ANDRE	Daniel	B LOUIS OK

*Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27*

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

MARIN-CUDRAZ	Claire	B LOUIS OK
MARIN-CUDRAZ	Hélène	B LOUIS OK
MIREBEAU	Francette	C BRUNEAU OK
MISSONNIER	Sophie	R DUFOUR OK
MOREL	Guillaume	M POEYDOMENGE OK
OLIVIER	François et Christine	JP WARZEE OK
ORRY	Benedict	C BIGER OK
ORRY	Jacques	C BIGER OK
QUADRI	Daniel	D AREJULA OK
RAFECAS	Maurice	M POEYDOMENGE OK
WARZEE	Elise	JP WARZEE OK

Nombre de votants (présents + délégations) = 63/96.

Les quorum de 30 et 50 % sont donc atteints et les votes peuvent avoir lieu.

Nous remercions les personnes présentes et excusons celles qui n'ont pu se rendre à cette assemblée générale annuelle.

Les personnes présentes sont invitées à se présenter.

3-1- Assemblée générale extraordinaire

Présentation des modifications apportées aux statuts par Marjorie Poeydomenge.

Approbations:

ARTICLE 1– DENOMINATION – SIEGE – BUTS

- **Changement de titre du Chapitre 1 “Dénomination –Siège –Buts” par “Dénomination – Siège – Objet et Buts”**

*Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27*

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

- **Simplification de l'Article 1 "Dénomination" : Suppression du paragraphe sur l'objet de l'Association dans l'Article 1 pour l'ajouter dans l'Article 3**

« L'Association a pour objet :

- le recensement des personnes atteintes d'Aniridie et de pathologies rares ou très rares de l'Iris ;
- l'information, le soutien, l'accompagnement de ces personnes et de leurs proches ;
- la suggestion et le soutien de projets d'études, de recherches fondamentales, cliniques et thérapeutiques sur l'Aniridie, et les pathologies rares ou très rares de l'Iris, leurs symptômes et/ou leurs syndromes associés. »

- **+ Suppression du paragraphe relatif aux antennes régionales pour l'ajouter à la fin de l'article 8 "Conseil d'administration et Bureau" :**

« Afin de favoriser son extension, l'Association pourra créer, suivant décision du Conseil d'Administration, des délégations au niveau départemental et régional, ainsi que dans les départements et territoires d'Outre-Mer. »

- **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

ARTICLE 3 –BUTS

- **Nouvelle dénomination pour l'Article 3 « Article 3 Buts » -> « Objet et Buts »**
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

ARTICLE 4 : COMPOSITION

- **Substitution du terme « Membres actifs » par « Membres adhérents »**

*Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27*

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

NOUVELLE REDACTION PROPOSEE

- « L'association est composée de membres fondateurs, de membres adhérents, de membres honoraires et de membres bienfaiteurs. (...) »
- 2^o alinéa - **LES MEMBRES ADHERENTS**
- Ce sont des personnes physiques ou morales.
- Les membres adhérents doivent :acquitter la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale sur proposition du Conseil d'Administration.
- Les membres adhérents participent à la mise en œuvre des objectifs fixés par l'Association, à ses activités et à l'administration de l'Association. »

- **Enrichissement de la définition des « membres bienfaiteurs**

NOUVELLE REDACTION PROPOSEE

« Ce sont les membres qui apportent une contribution financière importante ou une contribution métier à l'Association »

- **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

ARTICLE 5 : ADHESION

- **Simplification du processus d'adhésion. Modification de l'article 5 de la façon suivante :**

ANCIENNE REDACTION

“Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ces réunions ou par mail, sur les demandes d'admission présentées. L'adhésion est valable pour l'année civile en cours.”

NOUVELLE REDACTION PROPOSEE

« Pour avoir la qualité de membre adhérent, il faut s'acquitter de la cotisation annuelle, qui est valable pour l'année civile en cours ».

- **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

ARTICLE 6 : PERTE DE LA QUALITE DE MEMBRE

- **Précision sur la perte de qualité de membre si non paiement de la cotisation.**

NOUVELLE REDACTION PROPOSEE

« La qualité de membre se perd :

- *par démission*
- *par décès*
- *pour non paiement prolongé de la cotisation (à l'exception des membres honoraires)*
- *par radiation pour motifs graves prononcée par le Conseil d'Administration »*
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

ARTICLE 8 : CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

- **Mandat des administrateurs allongé à 3 ans et possibilité d'intégrer des nouveaux administrateurs en cours de mandat. Modifications proposées :**

ANCIENNE REDACTION

« L'Association est administrée par un Conseil élu chaque année par l'Assemblée Générale. »

NOUVELLE REDACTION PROPOSEE

« L'Association est administrée par un Conseil élu tous les trois ans par l'Assemblée Générale. »

ANCIENNE REDACTION

« En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres par cooptation, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale. »

*Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27*

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

NOUVELLE REDACTION PROPOSEE

« En cas de vacance ou de nomination d'un nouvel administrateur en cours de mandat du Conseil d'administration, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres par cooptation, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale. »

- **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

- Assouplissement de la règle pour les administrateurs d'autres associations concourant au même objet que celui de Gênis :

ANCIENNE REDACTION

« Les fonctions de membre du Conseil d'administration et/ou du bureau de l'Association sont incompatibles avec celle de membre du Conseil d'Administration d'une autre association concourant aux buts fixés par l'article 3 des présents statuts.

Les fonctions d'administrateur sont bénévoles. Toutefois, les frais de déplacement ou de séjour engagés dans l'intérêt de l'Association peuvent être remboursés sur présentation de justificatifs et sur décision du Conseil d'Administration. »

NOUVELLE REDACTION PROPOSEE

« Les fonctions de membre du Conseil d'administration et/ou du bureau de l'Association sont en principe incompatibles avec celle de membre du Conseil d'Administration d'une autre association concourant à l'objet et buts fixés par l'article 3 des présents statuts, sauf autorisation accordée par le Conseil d'administration. Les fonctions d'administrateur sont bénévoles. Toutefois, les frais engagés dans l'intérêt de l'Association peuvent être remboursés sur présentation de justificatifs et sur décision du Conseil d'Administration et/ou le Bureau. »

- **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

*Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27*

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

ARTICLE 9 : REUNION ET POUVOIR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Assouplissement de la règle pour les administrateurs d'autres associations concourant au même objet que celui de Gêniris :**

ANCIENNE REDACTION

« Les décisions sont prises à la majorité des présents. En cas de partage des voix, celle du(de la) Président(e) est prépondérante. »

NOUVELLE REDACTION PROPOSEE

« Les décisions sont prises à la majorité des administrateurs présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du(de la) Président(e) est prépondérante. »

- **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

SUPPRESSION DE L'ARTICLE 12

- **Suppression de l'article 12 sur le contrôle des comptes et renumérotation des articles suivants**
- **Rappel de l'article supprimé**

« La loi du 1er mars 1984 et son décret d'application du 1er mars 1985 fait obligation à l'Association de soumettre sa comptabilité au contrôle d'un commissaire aux comptes agréé dont elle définit les attributions. Ce contrôle n'est demandé que pour les budgets importants »

- **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

ARTICLE 12 : ASSEMBLEE GENERALE

- **Substitution du terme « Membres actifs » par « Membres adhérents »**

Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

NOUVELLE REDACTION PROPOSEE

« L'Assemblée Générale est composée de tous les membres adhérents de l'Association et qui sont adhérents depuis au moins un mois à la date de la convocation.

Elle regroupe les divers membres mentionnés à l'article 4 des présents statuts.

Les personnes morales peuvent être représentées par leur président ou son délégué. Le Bureau de l'Assemblée est celui du Conseil d'Administration.

Seuls les membres adhérents, à jour de leur cotisation, ont droit de vote et chacun dispose d'une voix. »

- **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

- **Mêmes modifications dans l'article 14.**
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

ARTICLE 13 : REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- **Précisions sur le rôle de l'Assemblée Générale :**

ANCIENNE REDACTION

« L'Assemblée Générale :

- entend le rapport sur la gestion du Conseil d'Administration et sur la situation financière et morale de l'Association.
- Elle vote l'approbation des comptes.
- Elle fait le bilan de l'année écoulée.
- Elle délibère sur les questions figurant à l'ordre du jour.
- Elle pourvoit éventuellement au renouvellement des membres du Conseil.
- Elle fixe les objectifs de l'année à venir. »

NOUVELLE REDACTION PROPOSEE

« L'Assemblée Générale :

- entend le rapport moral du Conseil d'Administration et le bilan financier de l'Association de l'année écoulée et vote.
- Elle entend et vote le projet et le budget prévisionnel de l'année à venir.
- Elle délibère sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

- Elle pourvoit au renouvellement des membres du Conseil.
»
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

CHAPITRE V : MODIFICATION DES STATUTS, LIQUIDATION, DISSOLUTION

- **Nouveau titre du Chapitre V : « LIQUIDATION »**
- **Suppression des articles sur la modification des statuts et dissolution car étaient en doublon avec l'article 13 sur les réunions de l'AG**
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

Articles supprimés

« ARTICLE 17 – MODIFICATION DES STATUTS

Les articles 1 et 3 des statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée Générale réunie en forme Extraordinaire sur la proposition du Conseil d'Administration ou du quart des membres actifs.

ARTICLE 18 – DISSOLUTION

L'Assemblée Générale réunie en forme extraordinaire peut seule prononcer la dissolution de l'Association. »

- **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

- Publication des modifications de statuts de GENIRIS au JOAFE
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

3-2 Assemblée générale ordinaire

3-2-1- Présentation des rapport moral et bilan financier 2013

Présentation du rapport moral 2013 par Peggy Arejula et Jean-Pierre Warzée.
Présentation du rapport financier 2013 par Mélanie Decherf (trésorière)

*Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27*

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

Approbations: :

- Le rapport moral 2013
 - **VOTE : est approuvé à main levée**
 - o **POUR à l'unanimité**

- Le bilan financier 2013
 - **VOTE : est approuvé à main levée**
 - o **POUR à l'unanimité**

3-2-2- Présentation des projet associatif et budget 2014

Présentation du projet associatif 2014 par Carine Beilvert et Faïza Jendoubi.
Présentation du budget prévisionnel 2014 par Mélanie Decherf (trésorière)

Approbations :

- Montant de l'adhésion 2014 à GENIRIS = 20 e
- Nous proposons de renouveler en 2014 les adhésions à :
 - Alliance Maladie Rare 155e
 - o **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
 - Eurordis 35e
 - o **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
 - Aniridia Europe 30e
 - o **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
 - Ariba 45e
 - o **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
 - Retina 46e
 - o **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
 - IWSA gratuit
 - o **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

*Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27*

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

- Nous proposons d'adhérer en 2014 à de nouvelles associations :
 - Institut du glaucome dans le cadre de l'institut de la vision
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
 - ALFPHV 45° (non psy travaillant dans domaine HV) à 75° (pers morale, association)
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Le projet associatif 2014
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Le budget prévisionnel 2014
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

Dont 10 000 euros consacrés en 2014 au financement de la recherche pour nos pathologies

- **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

3-2-3- Constitution du Conseil d'Administration

En 2014, les personnes suivantes ont décidé de se représenter:

- Peggy AREJULA
- Carine BEILVERT
- Chantal BIGER
- Mélanie DECHERF
- Faïza JENDOUBI
- Gaëlle JOUANJAN
- Marjorie POYEDOMENGE
- Jean Pierre WARZEE

*Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27*

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

En 2014, les personnes suivantes ont décidé de ne pas se représenter sur leur poste

:

- Martine BELLENGUEZ
- Gaëlle DUBOIS

Nous remercions sincèrement et vivement ces personnes pour leur implication au sein de GÊNIRIS.

Il y a donc deux postes à pourvoir au sein du CA 2014.

Deux administrateurs sortants sont tirés au sort :

- Chantal BIGER
- Jean Pierre WARZEE

Présentation des nouveaux candidats et approbation des nouvelles candidatures:

- Virginie BAUDOUIN-CARPENTIER
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Laurent BERTRAND
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Julie BOUCHARD
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Nathalie DRUMÉZ
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Robertine DUFOUR
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Audrey FORBEAUX
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Benjamin LOUIS
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

*Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27*

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

Approbation des candidatures des administrateurs renouvelant leur mandat :

- Peggy AREJULA
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Carine BEILVERT
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Martine BELLENGUEZ
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Chantal BIGER
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Mélanie DECHERF
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Faïza JENDOUBI
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Gaëlle JOUANJAN
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Marjorie POYEDOMENGE
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**
- Jean Pierre WARZEE
 - **VOTE à main levée**
 - **POUR à l'unanimité**

Le nouveau Conseil d'administration 2014 est composé des membres suivants :

- Peggy AREJULA
- Virginie BAUDOUIN-CARPENTIER
- Carine BEILVERT
- Martine BELLENGUEZ
- Laurent BERTRAND
- Chantal BIGER
- Julie BOUCHARD

*Association GÊNIRIS – 8 rue Danicourt – 92240 MALAKOFF
Tél. : 06 58 29 75 27*

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018E-

mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>

- Mélanie DECHERF
- Nathalie DRUMÉZ
- Robertine DUFOUR
- Audrey FORBEAUX
- Faïza JENDOUBI
- Gaëlle JOUANJAN
- Benjamin LOUIS
- Marjorie POYEDOMENGE
- Jean Pierre WARZEE

3-2-4- Constitution du bureau :

Le CA 2014 a donc procédé au vote du bureau 2014 qui se compose comme suit

- Présidente Gaëlle JOUANJAN
- Vice Présidente Jean-Pierre WARZEE
- Trésorière Mélanie DECHERF
- Secrétaire Carine BEILVERT
- Secrétaire adjointe Martine BELLENGUEZ

IV–Dîner convivial avec les adhérents et leurs familles

Nous invitons l'ensemble des adhérents présents et leurs familles à partager un dîner convivial à partir de 19h30.

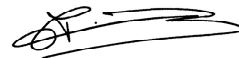
V- CONCLUSION

Nous remercions chaque membre d'avoir participé à cette journée qui fut très positive et enrichissante.

Clôture de la séance 22 h30



Gaëlle JOUANJAN
Présidente



Martine BELLENGUEZ
Secrétaire